

les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



Nouvelle Présidente et 60 ans de l'UFAPEC
Elèves « Dys », TDA/H, HP...
Du vert dans nos écoles



Editorial 3

Echos de l'UFAPEC

- A la rencontre de Carine Doutreloux, nouvelle Présidente de l'UFAPEC 4-5 6-7
- Flash sur les 60 ans de l'UFAPEC 8
- Fête des familles du 23 avril à Lessines 8

Politique scolaire

- Inscriptions en 1^{er} secondaire : des perspectives de changement ? 9

Côté Cour

- Concours et trophées du qualifiant 10
- L'alcool et les jeunes: vers une consommation responsable 11

Dossier

- Elèves « Dys », TDA/H, HP... : au-delà des discours, quels outils pour les enseignants, les professionnels de la santé et les parents ? 12-16

Le débat est ouvert

- Plus d'espaces naturels dans les cours de récréation ? 17-18
- Potagers à l'école: quelles récoltes sociales ? 19

Pastorale scolaire 20

Lu pour vous 21

Eclater de lire 22

Lever de rideau 23

A vous de jouer ! 24



Union
Francophone
des Associations
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

Périodique trimestriel publié par l'UFAPEC

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies

Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be

En vous affiliant à 10€ ou 20€ (cotisation de soutien) par an (de date à date), vous recevez notre périodique et avez accès à notre espace membre sur www.ufapec.be.
Pour affilier votre Association de parents : 15€ à verser avec la mention « affiliation AP 2015-2016 » + nom et code postal de l'école en précisant fondamental ou secondaire.
N° de compte : BE 11 2100 6782 2048

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : F. Baie, M. Bourgois, A. Floor, D. Houssonloge, B. Hubien, M. Lontie, B. Loriers, I. Spriet, F. Van Mello, G. Volders.

Illustrations : A-C. Van Santen

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedictel.loriers@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Editeur responsable : C. Doutreloux



© B. De Keyser

La première étape des festivités pour célébrer le soixantième anniversaire de l'UFAPEC avec un colloque qui s'est déroulé, le samedi 30 janvier, à Louvain-la-Neuve, a rencontré un franc succès. Vous trouverez dans ce numéro un bref compte-rendu des sujets abordés et quelques photos souvenirs de l'événement. Le dossier s'étendra lui plus longuement sur le thème particulier qui nous a réunis et sur le contenu de deux études dirigées par Anne Floor qui investit ce champ des relations école-familles autour de l'enfant à besoins spécifiques. La Pastorale scolaire évoque, dans ce cadre, plusieurs situations qui ont permis à chacun, enseignants et élèves à besoins spécifiques, de progresser dans une relation qui construit un avenir.

Pour poursuivre la célébration de cet anniversaire, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour venir souffler les bougies de notre gâteau au cours d'un après-midi « familial et festif » qui se déroulera le 23 avril, à Lessines. Inscrivez-vous dès maintenant à ce samedi après-midi, riche en découvertes et partages, où vous aurez l'occasion de visiter l'Hôpital Notre-Dame à la Rose avec votre famille et votre AP (plus d'informations en p. 8).

Dans ce numéro, vous trouverez des informations sur le processus d'inscription en première secondaire ainsi que sur les perspectives de modifications du décret. Sont abordés également les trophées de l'alternance et une réflexion sur les espaces verts et les potagers dans les écoles.

Merci à chacune et chacun de nous permettre, en versant entre autres votre cotisation, de continuer à faire vivre et grandir ce projet formidable de créer dans toute école un partenariat école-familles qui assure l'épanouissement et la réussite de tous nos enfants.



Soutenez l'UFAPEC en versant une cotisation !

Si vous êtes un particulier, versez le montant de 10€ ou de 20€ (cotisation de soutien) au numéro de compte BE 11 2100 6782 2048 en nous communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone, votre adresse électronique et le nom de votre école.

Vous pouvez également faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail.

Vous bénéficierez alors :

- d'un abonnement à notre revue trimestrielle « Les Parents et l'École » pendant 1 an à partir de la date de paiement ;
- de l'envoi de nos Nouvelles web et Info Flash ;
- d'un accès personnel à l'espace-membre du site de l'UFAPEC ;
- de l'envoi courriel (gratuit) ou postal (payant par page) de documents ;
- un suivi personnalisé de vos questions ou demandes.

Attention : l'affiliation individuelle s'étend pendant 12 mois à partir de la date du paiement.

Une affiliation individuelle à 20€ propose une couverture plus étendue, n'hésitez pas à nous contacter au 010/42.00.50.

Pour affilier votre Association de parents, versez le montant de 15€ au numéro de compte BE 11 2100 6782 2048 avec la mention «affiliation 2015-2016» + nom et code postal de l'école en précisant fondamental ou secondaire. Votre affiliation couvrira l'année scolaire en cours (du 1er novembre au 31 octobre).

Vous bénéficierez :

- d'un abonnement d'un an à notre revue trimestrielle « Les Parents et l'École » pour le président, le secrétaire et le chargé de relations UFAPEC ;
- d'un accès personnel à l'espace-membre du site de l'UFAPEC pour le président, le secrétaire et le chargé de relations UFAPEC ;
- de l'envoi de nos Nouvelles web et Info Flash à tous les membres de l'AP qui nous ont communiqué leur adresse courriel ;
- d'un soutien spécifique pour des conférences, des médiations ;
- de l'accès à l'assurance responsabilité civile vis-à-vis de tiers et dommages corporels.

En tant que responsable d'AP, vous pouvez aider l'UFAPEC ! N'hésitez pas à proposer l'affiliation individuelle aux parents de votre école.

A la rencontre de Carine nouvelle



© B. De Keyzer

Peux-tu te présenter en quelques lignes pour nos lecteurs de « Les Parents et l'École » ?

Je suis née en Afrique, je suis anversoise francophone et bruxelloise d'adoption. Je suis aussi maman de 3 ados de 17, 14 et 12 ans. J'ai fait des études en traduction puis en politique internationale.

J'ai toujours travaillé dans l'international comme gestionnaire de projets, tant dans le privé que le public.

En 2011, j'ai eu un gros accident de voiture avec une reconstruction très lente. Aujourd'hui, je vais mieux mais j'ai vécu de longues années dans la douleur chronique. C'était dur à vivre comme maman seule. Heureusement, j'étais bien entourée. L'École de la douleur à l'hôpital Erasme m'a aussi beaucoup aidée et permis de sortir de l'isolement. Le fait de ne plus pouvoir travailler provisoirement a aussi contribué à me remettre en question et à revoir mes priorités, mes options pour l'avenir.

Qu'emportes-tu sur une île déserte ? Un livre, une musique, un film ?

Ce serait un livre ou plutôt deux ! *La formule de Dieu* de José Rodrigues Dos Santos qui fait un rapprochement entre les sciences et la spiritualité. C'est une approche intéressante qui relance le débat sur les origines de notre humanité sur terre. Du coup, j'emporterais aussi *Danser avec le chaos. Accueillez l'inattendu dans votre vie* de Jean-François Vezina, une approche où l'être humain est acteur dans ce chaos.

J'aime lire et j'aime les livres qui apportent de nouveaux regards. Avant d'être maman, je m'étais engagée comme « Babouchka » à l'hôpital Saint-Pierre. J'étais conteuse auprès d'enfants gravement malades.

Quand je suis devenue maman, raconter un livre à mes enfants pour la mise au lit est devenu un rituel riche en émotions. Même si mes enfants sont des enfants de l'image et du son, ils ont toujours pris beaucoup de plaisir à m'entendre lire des histoires.

Tu es une femme engagée ! Qu'est-ce qui te pousse à t'investir de la sorte ? Y a-t-il un fil rouge dans ce que tu défends et soutiens ?

Oui, je suis engagée bénévolement depuis toujours, j'ai besoin de soutenir une cause. Cela doit être mon côté anglo-saxon, où le bénévolat est encore plus présent ! Mon fil rouge, c'est de sentir que les autres vont mieux. Devant un problème, j'essaie d'aider à démêler les nœuds, à comprendre ce que l'on vit de « l'autre côté du miroir » pour voir comment on peut faire avancer les choses. C'est pour cela que j'ai fait notamment des formations à l'écoute et à l'accompagnement.

Très jeune, je me suis intéressée au développement et aux droits de l'enfant avant même d'être maman. Puis, comme maman d'un enfant à besoins spécifiques, je suis devenue bénévole chez EHP-Belgique (ASBL pour l'épanouissement des enfants, ados et adultes à haut potentiel) et j'ai progressivement appris énormément sur entre autres les troubles d'apprentissage. L'association a diversifié ses activités au cours du temps. Aujourd'hui des formations existent pour les parents d'enfants à haut potentiel afin qu'ils puissent mieux accompagner leur enfant bien au-delà de leur scolarité. D'autres formations pour les professionnels tels que les logopèdes, les psychologues et les enseignants qui travaillent avec les jeunes à HP sont également organisées et/ou envisagées.

Doutreloux, présidente de l'UFAPEC

En tant que maman d'élèves, es-tu investie dans l'école de tes enfants, dans l'association de parents ?

Oui, quand mes enfants sont entrés à l'école, je me suis investie d'abord comme déléguée de classe pour essayer de comprendre l'école. Très récemment, j'ai rejoint le bureau de l'AP où mes enfants sont scolarisés. En parallèle, j'ai contribué comme d'autres mamans au groupe de la Boîte à outils pour les parents d'enfants dys, TDA/H, HP ou Asperger coordonné par l'UFAPEC et l'APEDA. C'est ainsi que l'année passée, j'ai intégré le Conseil général de l'UFAPEC.

Aujourd'hui je viens d'être élue à la présidence du Conseil d'Administration, c'est un vrai cadeau du ciel ! C'est aussi un extraordinaire challenge ! Les équipes en place, tant du côté du secrétariat que du CA, sont super dynamiques ! Il y a un proverbe africain qui dit « Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin ». Je compte bien continuer à le mettre en pratique tous les jours par la co-construction de projets en impliquant et en valorisant toutes les compétences disponibles tout en continuant à apprendre personnellement et à ainsi, ensemble, faire la différence !

Comment vois-tu l'école aujourd'hui ?

L'école fait face à des enjeux sociaux, économiques et écologiques énormes. Comment va-t-on les traduire aujourd'hui pour que nos enfants soient bien préparés à être des adultes responsables et bienveillants demain ? Aujourd'hui, tout est devenu planétaire. On n'est plus du tout cloisonnés comme avant et Internet fait fonction de système nerveux de cette société planétaire qui change à grande vitesse. A l'école, les choses avancent, mais pas toujours aussi vite qu'on le souhaiterait. Cette connexion au monde, les enfants la connaissent bien, parfois mieux que nous ! Il est temps que nous, parents et adultes concernés, nous devenions encore plus les ambassadeurs du changement dans les écoles.

L'école ne peut plus rester dans le modèle d'hier : elle ne détient plus à elle seule toutes les connaissances, le rôle des enseignants change et de nouvelles pédagogies comme la pédagogie inversée¹ ou la pédagogie coopérative émergent. Il est aussi temps de développer les compétences transversales² de nos enfants et surtout de les aider à comprendre comment apprendre. La place et le statut de l'évaluation

sont aussi à revoir, dans le sens d'un levier positif et constructif qui aide l'élève et l'enseignant à améliorer les apprentissages en cours.

L'école a donc aussi tout intérêt à s'ouvrir à des partenaires comme les parents qui à eux seuls possèdent un pôle d'expertise énorme. Même si les parents ont des vitesses de croisière différentes (il y a des locomotives et des wagons), ils ont chacun des compétences à apporter à l'école : devenir délégué et soutenir l'AP de l'école, participer à la réflexion et porter des projets au sein d'un établissement à côté des soutiens traditionnels comme tenir un stand, accompagner les enfants lors d'une sortie ou embellir les locaux ...

Selon toi, que peut apporter l'UFAPEC aujourd'hui au monde de l'enseignement et aux parents en particulier ?

Quels sont les axes que tu aimerais soutenir au cours de ton mandat de trois années de présidence à l'UFAPEC ?

L'UFAPEC est la voix des parents, l'intermédiaire entre ces derniers et les différentes autorités ! Elle attire l'attention sur la réalité des familles d'aujourd'hui dans les travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence par exemple. Elle décortique et montre ce qui se fait, croise les regards et les représentations, analyse des problèmes et propose des solutions (ex. : les rythmes scolaires). L'UFAPEC peut inspirer à aller plus loin, à voir autrement, à être bienveillant envers tous les élèves et leur famille, à accueillir tous les talents quels qu'ils soient.

Comme l'a expliqué Xavière Remacle³, la chance de l'école et de notre société, c'est la **différence et la diversité**. Voyons-y une opportunité pour bousculer les méthodes et les outils, se remettre en question pour que chaque enfant garde le plaisir d'apprendre et ne se demande plus, et ce parfois dès la maternelle, à quoi sert l'école et ce qu'il va y faire.

L'inconnu fait peur et tout change mais on a chacun un rôle à jouer dans ce changement pour que l'école évolue et qu'elle soit un tremplin pour tous.

¹ Le principe est de demander aux élèves de préparer la leçon théorique à domicile au moyen de vidéos, textes, images didactiques disponibles en ligne pour permettre par la suite au professeur de centrer sa leçon en classe sur les questions des élèves ainsi que sur la réalisation d'exercices en lien avec la théorie apprise. Pour en savoir plus, lire notre analyse : 34.14/ FLIPPED CLASSROOM OU CLASSE INVERSÉE... UNE AUTRE MANIÈRE D'ENSEIGNER AVEC LE NUMÉRIQUE - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/3414-pedagogie-inversee.html>

² Dans le sens le plus large d'abord, les compétences transversales sont envisagées comme étant une base, un point d'appui pour les apprentissages futurs. Ainsi, Rogier le présente comme « le terreau qui permettra l'éclosion d'un adulte lucide, dynamique, responsable, capable de s'adapter et d'être heureux. » En effet, les compétences transversales concernent non seulement le développement intellectuel (comme les capacités cognitives de base de De Ketele, 1982-83) mais aussi l'épanouissement humain et l'insertion sociale des élèves. http://educacom.info/pedagogie-recherche/article-master/20-competence_transversales.pdf

³ Formatrice et maman d'un enfant dyspraxique lors du colloque fêtant nos 60 ans consacré aux relations écoles-parents et plus particulièrement autour des élèves à besoins spécifiques.



DEPUIS 60 ANS !

Flash sur les 60 ans de

Le 30 janvier dernier, l'UFAPEC organisait un colloque à l'occasion de ses 60 ans, autour, selon les mots de Bernard Hubien, secrétaire général de l'UFAPEC, d'un aspect fondamental de ce qui nous fait vivre : le partenariat école-familles. « Nous avons voulu le faire à la faveur d'une recherche qu'Anne Floor¹, membre actuelle de l'équipe, a mené depuis de longs mois et qui aboutit à la publication de deux études particulièrement nécessaires. Anne a voulu aborder de manière plurielle et circonstanciée la situation des enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire. Nous entendons ici les enfants qui présentent des difficultés liées à une dyslexie, dyspraxie, dyscalculie et autres « dys », ceux qui ont un trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité, les enfants à haut potentiel et les enfants autistes légers (Asperger). En développant, d'une part, le point de vue des enseignants et des professionnels de la santé et, d'autre part, celui des enfants et des parents, l'UFAPEC entend élargir le débat et ouvrir des pistes pour que tout enfant, quel qu'il soit, puisse vivre une scolarité épanouissante marquée par la réussite ».



© F. Baie

Pour Anne Demanet, maman d'un enfant Dys et active sur ces questions, c'était important de témoigner lors de cette matinée pour souligner les points positifs qui ont été possibles grâce à un partenariat très fort avec les enseignants et la direction du Collège de Bellevue à Dinant. Elle a ajouté que chaque enfant doit pouvoir trouver sa place à l'école. Des aménagements comme plus d'humanité ne coûtent rien à personne.

S'en sont suivies cinq séries de capsules vidéos, qui donnaient la parole à des parents, enseignants, élèves, et qui ont suscité diverses réactions de la part de Anne Demanet et Pascal Hubert, sous l'animation experte de Stéphane Houbion, jusqu'il y a peu secrétaire général de Jeune et Citoyen, autrement dit la JEC.

Un des témoignages forts d'un élève : il suffit qu'un de mes profs croie en moi pour que je puisse avancer.



© F. Baie

¹ FLOOR Anne, Elèves « Dys », TDA/H, HP... : au-delà des discours, quels outils pour les enseignants, les professionnels de la santé et les parents ? 35.15/ET2, 01.16/ET1.

² Philosophe de formation, enseignante dans le secondaire, professeur de pédagogie interculturelle en promotion sociale, formatrice et maman d'un garçon dyspraxique

A cette occasion, Xavière Remacle² a souligné à quel point chaque aménagement est une chance pour la société, une occasion de développer le potentiel de chaque enfant de la classe. Les améliorations sont valables pour tous. Elle ajoute que l'idéal est de privilégier une bonne collaboration entre famille, enseignant et thérapeute. Pour cette philosophe, les difficultés rencontrées par ces enfants « dys » sont réelles, bien visibles, alors que ce handicap est invisible : on ne voit pas le cerveau de l'enfant.

Ces aménagements (travailler sur un ordinateur, avoir davantage de temps...) sont une opportunité aussi pour la pédagogie, pour les enseignants qui doivent se poser des questions sur leur fonctionnement, comme par exemple la conception de notes claires.

L'UFAPEC

Ecoute, attention, dialogue et bienveillance sont des notions qui ont été relevées par Pascal Hubert, directeur du 1^{er} degré au Collège de Bellevue à Dinant, à propos des aménagements à proposer pour aider les enfants en difficulté.

Patrick Lenaerts, secrétaire général adjoint de la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique (FE-SeC), a souligné combien le partenariat école-famille peut changer l'école, et notamment dans le cadre de l'enseignement spécialisé, mais aussi au-delà. Il a souligné qu'il existe plusieurs solutions pour mettre en œuvre la scolarité des enfants à besoins spécifiques, il n'y a pas qu'une seule réponse pour construire une école inclusive. Pour Patrick Lenaerts, il faut des réponses collectives pour des problématiques individuelles, et notamment faire évoluer la problématique des typologies dans l'enseignement spécialisé. Une grande difficulté de l'enseignement spécialisé est que, actuellement, trop d'enfants font des trajets impossibles pour rejoindre leur école spécialisée.

Claude Voglet, représentant de Joëlle Milquet, Ministre de l'enseignement Obligatoire et de la Culture, a souligné que l'action de l'UFAPEC en faveur d'une éducation et d'une formation permanente des parents et des autres acteurs de l'enseignement sur des problèmes liés à l'école et à la famille, deux institutions fondamentales de notre société, sont une promesse pour demain, qui doit être favorisée. « Quel levier extraordinaire pour lutter contre l'échec scolaire et favoriser la participation de tous les acteurs au sein de l'école, à la place qui est la leur ! (...) Quel merveilleux levier pour dynamiser, questionner, embêter le monde politique sur des questions qui sont celles des familles d'aujourd'hui ! (...) Merci d'être depuis soixante ans, aujourd'hui et plus encore demain, des acteurs de ce qui fondent l'engagement politique de la Ministre mais aussi la trame du Pacte pour un Enseignement d'excellence, à savoir renforcer dès le



© F. Baie

plus jeune âge l'enseignement et l'appropriation des valeurs fondamentales communes, afin de construire grâce à l'éducation des sociétés plus inclusives. »

Monseigneur Jean-Pierre Delville, évêque de Liège, évêque référendaire pour l'enseignement catholique, a aussi eu l'occasion de souhaiter un bel anniversaire de l'UFAPEC, à la lumière de l'évangile.

Carine Doutreloux, toute nouvelle présidente de l'UFAPEC, a rappelé que « c'est grâce à l'engagement volontaire et bénévole de milliers de mamans et papas que les associations de parents ont permis la réalisation de tant de choses en soixante ans, que ce soit au niveau local, dans les écoles, ou plus global du niveau scolaire. (...) En 1956, les parents se devaient de prendre collectivement position dans le débat qui a conduit au Pacte scolaire. Aujourd'hui, nous sommes dans des temps moins houleux, mais nous devons aussi nous exprimer dans la perspective d'un autre Pacte, d'excellence celui-là. En intégrant la consultation des parents au plus près du terrain, selon l'expression de Madame la Ministre, vous nous avez signifié toute l'importance de ce partenariat. (...) Les parents que nous sommes attendent aussi que la participation ne soit pas un slogan, mais devienne effective dans chaque école. Le décret Missions a institué un formidable outil à cet effet : le conseil de participation. (...) L'UFAPEC souhaite que ces conseils soient de vrais lieux de dialogue et d'échanges qui construisent une école dans laquelle chacun des acteurs (direction, pouvoir organisateur, enseignants, élèves, parents, personnel administratif et ouvrier, environnement social et culturel de l'école) trouve sa juste place dans l'intérêt de l'épanouissement et de la réussite de tous les élèves, de tous nos enfants ».

Tous ont souligné l'importance de la collaboration entre les parents et l'école, même en dehors des situations de troubles de l'apprentissage. Nombreux messages d'espoir pour que chaque enfant puisse trouver sa place à l'école.

Enfin, Bernard Hubien a clôturé ce colloque en invitant les participants à partager un cocktail dinatoire, préparé avec soin par la section hôtelière de l'école de la Providence à Wavre.



© F. Baie

Bénédicte Loriers

7

Fête des familles UFAPEC

samedi 23 avril 2016

À l'occasion de ses 60 ans, l'UFAPEC vous invite à une après-midi festive en famille.

Celle-ci se déroulera à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines. Enfants et parents pourront vivre la visite du site sous la forme d'une balade théâtralisée, en compagnie de Sœur Elisabeth et du Docteur Parisis. Ils pourront aussi s'amuser autour d'un atelier-espace de jeux anciens.

PROGRAMME :

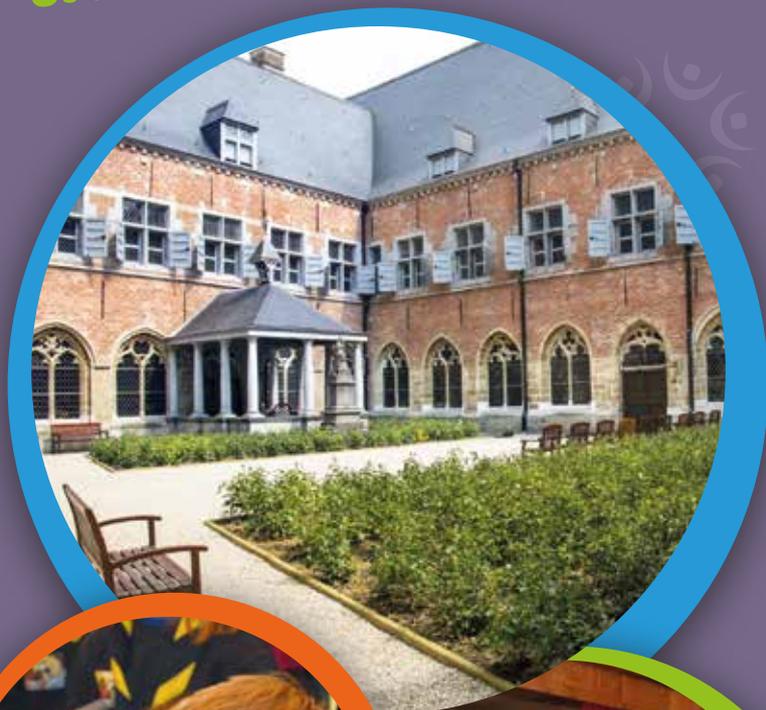
14h00-14h30 :

Accueil des participants par une boisson

14h30-16h30 :

Balade théâtralisée et jeux anciens

16h30-17h30 : Goûter d'anniversaire festif



Adresse : Jardins du Cloître Et de Simples de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose
Place Alix de Rosoit - 7860 Lessines - E429 sortie 29 Lessines
Parking accessible (Rue des quatre fils Aymon) - Gare de Lessines à 500 m

Inscription obligatoire au plus tard le 18 avril à l'adresse jean-philippe.schmidt@ufapec.be en mentionnant « Fête des Familles », les noms des participants et l'âge des enfants.

Infos : 010/42.00.50

Inscription en 1^e secondaire : des perspectives de changement ?

Au-delà de l'incertitude qui commence pour celles et ceux qui se retrouveront en liste d'attente, la question des inscriptions en 1^e secondaire préoccupe les parents et l'UFAPEC depuis bien longtemps. La perspective d'une révision du décret devrait permettre de rencontrer les légitimes demandes des parents. Ensemble, nous espérons être enfin entendus.

La période de dépôt des formulaires uniques d'inscription (FUI) dans les écoles secondaires vient de s'achever et déjà de nombreuses familles sont dans l'inquiétude. En effet, elles attendent de savoir si leur demande est rencontrée et si leur enfant pourra poursuivre sa scolarité dans l'école choisie.

Dans les zones où le nombre de places ouvertes par les écoles est suffisant ou, si ce n'est pas le cas, là où les établissements ne sont pas complets, pas de souci. Très vite l'inscription sera annoncée et il faudra alors la confirmer fin juin par le dépôt du CEB.

Mais dans les zones en tension, où il manque des places, il en va autrement. Nombre d'écoles sont complètes, c'est-à-dire qu'elles ont reçu plus de 102 % de FUI par rapport au nombre de places qu'elles ont déclarées ouvertes pour la rentrée de septembre. Démarre alors pour les parents et leur enfant un temps d'attente, d'incertitude avant de savoir si celui-ci est en liste d'attente ou non et, si oui, à quelle place il se trouve dans ces listes. Au fil des semaines, les positions vont évoluer pour aboutir, éventuellement, à l'obtention de la place désirée. Malheureusement, certains enfants arriveront à la fin du processus et, à quelques jours de la rentrée, resteront dans l'inconnu, sans savoir où aller le jour de la rentrée scolaire.

Choisir une école : un acte majeur !

Le choix d'une école est un acte important pour les parents et aucun ne le fait à la légère. Il y a le projet de l'école et celui du réseau. Ce droit de choisir un réseau, garanti par la Constitution, demande que l'on s'informe, que l'on découvre, comme parent, si le projet proposé rejoint l'éducation et les valeurs que, parents, nous voulons transmettre à nos enfants. De plus, le projet d'établissement permet de comprendre ce qui est mis en place dans tous les aspects du parcours scolaire.

Depuis 2010 et l'entrée en vigueur de la mouture actuelle du décret, l'UFAPEC n'a cessé de rappeler les légitimes revendications des parents et leur demande pressante de le revoir afin de l'améliorer et de tenir compte des situations particulières vécues par les familles en liste d'attente.

Notre analyse conduit à demander le renforcement du choix porté par les parents sur les écoles qu'ils

inscrivent dans le FUI. Mais elle conduit également à demander la suppression des critères géographiques liés à l'école primaire. En effet, favoriser un choix d'école à proximité du domicile est absurde par rapport à la réalité des zones en tension démographique, dans lesquelles l'offre de places n'est pas suffisante, et ce particulièrement au Nord-Ouest de Bruxelles.

Faire peser la distance école primaire-école secondaire et école primaire-domicile sur le choix est tout aussi aberrant quand on pense aux enfants à besoins spécifiques qui nécessitent parfois de rejoindre un établissement éloigné, mais ouvert à ses difficultés, ou aux enfants attirés par un projet d'immersion...

Cette perspective géographique va également à l'encontre de l'objectif annoncé de mixité sociale, car il enferme les populations dans les quartiers, qui, toutes les études le démontrent, sont socialement compartimentés. Cela décourage ceux qui feraient le choix d'installer leur famille dans certaines zones pour y accroître cette mixité.

Révision du décret : vigilance de l'UFAPEC

Dans les déclarations de la ministre sur la révision annoncée du décret, il semble que la question du choix pédagogique et la disparition des critères géographiques liés à l'école primaire soient rencontrés. Toutefois, il faut s'en souvenir, ce ne sont pas les seuls critères que l'UFAPEC appelle à réviser. Nous rappellerons en temps opportun ceux-ci. Il est plus que temps que le décret change et soit d'application, dans sa nouvelle version, pour le processus d'inscription en vue de la rentrée 2017.

Cependant, aborder la question de l'inscription à partir de la seule révision du décret ne suffit pas. Il convient de travailler en priorité sur l'offre scolaire à partir des critères de choix exprimés par les parents et se demander pourquoi certaines écoles ne sont pas souhaitées. Les travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence, dans lesquels l'UFAPEC est impliquée, devraient aussi conduire à cette réflexion et aboutir à ce que chaque école soit souhaitée et à ce que chaque enfant voie la réussite de son parcours scolaire initié par l'inscription.

Bernard Hubien

Concours et trophées du qualifiant

L'UFAPEC, à travers ses analyses et études comme par son action dans les différents lieux de représentation où elle est conviée (parmi lesquels le Pacte pour un enseignement d'excellence), travaille à la valorisation de l'enseignement qualifiant. Il s'agit de mettre en évidence les bonnes pratiques des établissements pour renforcer leurs missions éducatives et d'enseignement à travers le prisme des filières et options qu'elles proposent. Il s'agit également de repenser les structures de l'enseignement en général et du qualifiant en particulier pour les rendre plus justes, plus lisibles et plus efficaces, d'inscrire l'enseignement qualifiant dans un projet de société profitable à tous...

¹ <http://www.sysfal.be/>.

² En mars 2014 la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française ont conclu l'Accord de coopération relatif à la mise en œuvre des Instances bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (EFE). Ces bassins correspondent à des territoires géographiques bien définis. En tout, 10 bassins ont vu le jour : Bruxelles, Brabant wallon, Wallonie picarde, Hainaut Centre, Hainaut Sud, Namur, Luxembourg, Huy-Waremme, Liège et Verviers. Chacun d'entre eux est constitué d'une Instance composée des interlocuteurs sociaux, de la formation professionnelle, de l'enseignement qualifiant, de l'emploi et de l'insertion.

³ Les Centres d'Éducation et de Formation en Alternance sont toujours administrativement liés à un établissement scolaire mais un CEFA peut être une structure commune à plusieurs établissements d'un même réseau. 43 CEFA existent en Fédération Wallonie-Bruxelles, dont 20 uniquement dans notre réseau, et proposent ensemble une centaine de formations différentes.

⁴ L'Institut wallon de Formation en Alternance des Indépendants et Petites et Moyennes Entreprises est un organisme de formation organisé par la Région wallonne.

⁵ Le Service de Formation Petites et Moyennes Entreprises est l'équivalent de l'IFAPME en Région bruxelloise.

⁶ Le FOREM (ACTIRIS à Bruxelles) est le service public wallon de l'emploi et de la formation.

⁷ L'Agence pour une Vie de Qualité, anciennement AWIPH, est l'organisme public chargé de mener à bien la politique wallonne en matière d'intégration des personnes handicapées, notamment par la formation et l'emploi.

⁸ <http://www.worldskillsbelgium.be/fr/>.

⁹ Les concours se dérouleront à Bruxelles-Formation pour le secteur de la construction, au Technocampus de Gosselies pour les secteurs de l'industrie et des technologies de l'information et de la communication (TIC) et à l'école polytechnique de Seraing pour les secteurs artistique, automobile, Horeca (cuisinier, serveur, réceptionniste et les métiers du bois (ébénisterie et menuiserie).

Parmi les nombreuses initiatives destinées à valoriser l'enseignement qualifiant, des concours et trophées ont vu le jour pour mettre en évidence le savoir-faire des élèves inscrits dans un processus d'apprentissage d'un métier. Bien sûr, ces concours mettent en avant des élèves particulièrement doués, qui ont parfois reçu un soutien plus appuyé de l'un ou l'autre enseignant pour les préparer à ce concours. Cela reste cependant une formidable vitrine pour les formations ainsi mises en avant, vitrine capable de susciter des vocations et source de grande motivation et de découverte pour tous les élèves qui participent à ces événements exceptionnels. C'est l'occasion pour eux de se concentrer sur un objectif concret, à moyen ou long terme et de se mesurer à des pairs, issus parfois d'autres établissements ou d'autres cultures et pays.

Les trophées de l'alternance, en stand-by en 2016

Les trophées de l'alternance existent depuis 2003-2004. Ils étaient organisés par l'asbl Sysfal¹ jusqu'en 2013-2014 en partenariat avec les secteurs professionnels, avec des experts et les organismes de formation et s'adressaient chaque année à un secteur différent : automobile, agro-alimentaire, construction... La réorganisation récente de l'enseignement qualifiant a reporté l'organisation de ces trophées vers l'instance bassin EFE Wallonie picarde². Les prochains trophées auront lieu en 2017 et seront ouverts aux autres bassins ; la nouvelle organisation devra servir de modèle pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces trophées visent à valoriser la formation en alternance et les différents acteurs qui gravitent autour de l'alternance. Pour rappel, l'alternance consiste à une formation du jeune dès 15 ans et qui se déroule à la fois dans les organismes de formation (les CEFA³ en ce qui concerne l'enseignement obligatoire, l'IFAPME⁴ et le SFPME⁵, le FOREM⁶, l'AVIQ⁷ et l'enseignement supérieur en alternance) et auprès d'un employeur. Le jeune de moins de 18 ans suit deux jours dans son organisme de formation pour trois jours de travail sur le terrain au sein d'une entreprise. Le ratio passe à un jour de formation théorique pour quatre jours de pratique aux côtés d'un tuteur en entreprise pour les jeunes de 18 à 25 ans. Les trophées permettent de mobiliser le jeune autour d'un projet et de valoriser

ce qu'il réalise. Ces événements visent aussi à faire connaître l'alternance et à susciter des collaborations entre acteurs de l'alternance et avec les entreprises.

WorldSkills, les JO des métiers techniques et artistiques

WorldSkills Belgium⁸ est une association de promotion des filières qualifiantes et des métiers techniques qui, entre autres missions, organise des compétitions de différentes ampleurs. Elle fait partie d'un réseau mondial touchant actuellement 80 pays (environ) représentant 70% de la population mondiale. Les établissements scolaires (mais aussi les centres de formation et les entreprises) doivent opérer des présélections internes (elles peuvent inscrire un ou plusieurs élèves en fonction des métiers concernés). Les inscriptions sont encore ouvertes à ce jour... WorldSkills Belgium fait ensuite de nouvelles présélections en vue des Startech's Days, qui auront lieu les 14 et 15 mars prochain⁹ : durant deux jours, les élèves et apprentis sélectionnés vont s'affronter dans le cadre d'un Championnat belge des métiers (une trentaine de métiers sont concernés). En parallèle se tiennent des workshops et des stands sont dressés pour permettre aux élèves et aux visiteurs de découvrir et de s'essayer à divers métiers. Les Startech's Days servent aussi de sélection pour établir l'équipe belge qui participera aux EuroSkills et aux WorldSkills. Pour y assister (entrée libre), il faut s'inscrire au préalable via le site de WorldSkills Belgium (groupes et individuels). Les épreuves se déroulent entre 9h00 et 16h00.

Les EuroSkills (compétition européenne) et les WorldSkills (Mondial des Métiers) ont lieu tous les deux ans, en alternance. En 2016, les EuroSkills auront lieu à Gothenburg (ou Göteborg), en Suède. Les WorldSkills de 2017 auront lieu à Abu Dhabi aux Emirats arabes unis. Le Mondial des Métiers est la plus grande compétition internationale des métiers techniques et manuels, comme le sont les Jeux olympiques pour le sport.



Michaël Lontie

L'alcool et les jeunes : vers une consommation responsable

© Morguefile.com

Le 4 février dernier, la régionale namuroise de l'UFAPEC organisait une conférence, en collaboration avec l'association de parents de l'Illon-Saint-Jacques à Namur, pour une réflexion sur la consommation d'alcool chez nos jeunes. Martin de Duve, directeur de l'asbl Univers Santé¹, était invité comme expert lors de cette soirée.

L'Illon-Saint-Jacques possède des options en lien avec la restauration ; les élèves sont dès lors confrontés régulièrement aux tentations de l'alcool, alors qu'ils doivent rester sobres devant les clients. Nous avons noté ici quelques idées-clés émises lors de cette soirée, idées valables pour tous nos jeunes, issus d'écoles hôtelières, mais aussi d'autres écoles.



Chaque société a sa ou ses drogue(s), et l'alcool fait partie de notre culture occidentale ; il est synonyme de fête, amusement, partage social, désinhibition, convivialité, copains ... Pour Martin de Duve, il ne faut pas dramatiser : la consommation d'alcool a diminué de 50% depuis les années 60. Nous sommes presque tous consommateurs d'alcool dont 90% qui se révèlent non-problématiques. Il ne faut donc pas stigmatiser les produits mais plutôt analyser les usages. D'ailleurs on ne parle pas d'alcoolisme chez les jeunes² mais de comportement problématique. Le conférencier ajoute que cette consommation des jeunes a évolué : on boit moins souvent, mais en plus grande quantité, c'est alors parfois la recherche de l'abus et de la perte de contrôle qui est à l'œuvre.

Quoi qu'il en soit, la trop forte consommation d'alcool est la première cause de décès entre 15 et 25 ans. Martin de Duve a insisté sur le rôle des parents dans la relation du jeune avec l'alcool. C'est aux adultes d'apprendre le « bon usage » à leur ado, en privilégiant la qualité à la quantité, aux bons moments (pas au petit déjeuner par exemple). Leur apprendre aussi à adopter un esprit critique par rapport à certaines machines de guerre commerciales, aux publicités qui ciblent leur public (jeunes filles, ...) avec notamment des boissons tellement sucrées qu'elles feraient presque oublier qu'elles contiennent de l'alcool.

Faire peur aux jeunes à propos de la consommation d'alcool ne donne pas de résultats, mieux vaut mettre l'énergie à développer leurs compétences sociales qui les aideront à faire des choix responsables, même si nos jeunes doivent connaître les risques dus à une trop grande consommation, comme par exemple : réflexes diminués au volant d'une voiture, discours et comportement inadéquats et non contrôlés, dépendance physique et physiologique, coma... Jusqu'à l'âge de 25 ans, le cerveau se forme et le cortex pré-frontal est immature et risque d'être endommagé par une forte prise d'alcool.

Le conférencier a répété l'importance de boire de l'eau en même temps que l'alcool, car ce dernier déshydrate fortement.

Pour Martin de Duve, notre société valorise l'ivresse : ça fait bien, boire est valorisé dans nos cultures, boire est devenu une sorte de tradition. Le rôle des adultes est aussi d'apprendre à nos jeunes à oser dire non, à résister à la pression de leurs pairs, à proposer des alternatives aux boissons alcoolisées, bref à montrer l'exemple.

Notre rôle d'adulte par rapport à la consommation d'alcool chez nos jeunes n'est-il pas, aussi, en cas de consommation excessive, de pouvoir en parler avec eux, de pouvoir les comprendre, et de les aider ou les guider vers des personnes compétentes pour les soutenir ?

Bénédicte Loriers

¹ Cette asbl, située à Louvain-la-Neuve, est au cœur de l'animation étudiante ; elle travaille avec les étudiants, les adultes-relais (parents, éducateurs, profs, psychologues, ...) et agit également comme aiguillon politique.

² Il faut plusieurs années de consommation pour parler d'alcoolisme.

Pour en savoir plus :

- BAIE France : *Notre société impulse-t-elle un changement de comportement des adolescents par rapport à l'alcool ?*, analyses UFAPEC 2010, n° 02/10, 03/10, 04/10 et 05/10.
- de DUVE Martin, JACQUES Jean-Pierre, *Jeunes et alcool, génération jouissance*, éditions de Boeck, 2015.
- www.jeunesetalcool.be
- www.universante.be

Elèves « Dys », TDA/H, HP... : quels outils pour les enseignants, les pro



Vous trouverez dans notre rubrique Eclater de lire des livres traitant du thème de cet article.

Nous avons consacré deux études à la constellation des dys¹, des HP², des TDA/H³, des autistes légers⁴ (Asperger...) qui fréquentent l'enseignement ordinaire. Nous avons dans la première étude laissé la parole aux enseignants et aux spécialistes en poursuivant l'objectif de comprendre leur point de vue, d'approcher au plus près leurs réalités. Dans la seconde étude, nous faisons l'écho des positions des parents et des élèves concernés afin de présenter avec ces deux études une vision à 360° d'un enjeu de société crucial qui étend ses ramifications dans le monde médical, scolaire, familial, économique et social en termes d'intégration et de préparation à la vie active. Nous avons confectionné pour vous un dossier reprenant les idées majeures de ces deux études.

ATTENTES DES PARENTS D'ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES VIS-À-VIS DE L'ÉCOLE ORDINAIRE ET ATTENTES DES ENSEIGNANTS VIS-À-VIS DE CES PARENTS ?

Sonnette d'alarme

Lors de nos animations dans les écoles et au cours de nos contacts individuels avec des parents, il ressort très clairement que ceux-ci attendent unanimement de l'école qu'elle tire la sonnette d'alarme. Les enseignants devraient alerter les parents quand ils soupçonnent la présence d'un ou plusieurs troubles d'apprentissage. Comment en effet en tant que parent faire la distinction entre un trouble d'apprentissage et une difficulté passagère ? Les parents pour la plupart n'ont pas les compétences pour pouvoir faire cette distinction, surtout s'il s'agit du premier enfant de la famille touché par un trouble d'apprentissage. En 2^e primaire, un instituteur extraordinaire nous a dit : « il y a un décalage dans les compétences de Valentin que je ne comprends pas. Il est capable du meilleur comme du pire alors que je reste persuadé qu'il s'applique toujours ». Cette parole très sensée nous a ouvert les yeux. Nous sommes allés faire un test chez un logopède et avons entendu pour la première fois le terme *dyspraxie*⁵. Cet enfant éprouvait des difficultés importantes depuis l'entrée en maternelle, il a fallu attendre ses 7 ans pour qu'un diagnostic soit posé. Et pourtant tous les signes étaient présents et depuis longtemps.

Les enseignants interrogés dénoncent de gros manquements dans leur formation initiale tant en termes d'apprentissage de pédagogie différenciée qu'en termes de connaissances des troubles d'apprentissage de leurs élèves. *C'est pour cela que je dis tou-*

jours que je sais apprendre à celui qui sait apprendre, à celui qui est dans cette norme-là, mais je n'ai pas été formée pour les élèves qui ont des troubles d'apprentissage (paroles d'enseignante). Ils disent découvrir la dyslexie, la dyscalculie... à travers leurs élèves. Le Conseil de l'Éducation et de la Formation (CEF), dans son avis 105 sur la formation des instituteurs et des régents, a en effet pointé des manquements cruciaux tels que des connaissances pédagogiques insuffisantes vu le trop faible nombre d'heures dévolu (7,5 % du volume total). Ce qui rend impossible une réelle formation à la différenciation des apprentissages, à des notions d'orthopédagogie, et à la détection des difficultés d'apprentissage et à leur remédiation⁶.



© Dominique Housonloge

¹ Dys : dyslexique, dysorthographique, dyscalculique, dyspraxique, dysphasique, dysgraphique.

² Haut Potentiel. Dans la suite de l'article, nous utiliserons HP.

³ TDA/H : trouble d'attention avec ou sans hyperactivité.

⁴ Décrit par Hans Asperger en 1944, ce syndrome est une forme d'autisme, touchant des sujets d'intelligence normale. Depuis 1980, le syndrome d'Asperger est, avec l'autisme, classé parmi les « troubles envahissants du développement » (TED) dans les classifications des troubles psychiques, à savoir le DSM-IV américain et le CIM 10 de l'Organisation mondiale de la santé. http://www.scienceshumaines.com/autisme-mieux-connaître-le-syndrome-d-asperger_fr_4964.html

⁵ Témoignage recueilli par Anne Floor pour des soirées d'animation-sensibilisation aux troubles de l'apprentissage dans des écoles.

⁶ CEF, Avis 105 La formation des instituteurs et des régents, juin 2009, pp. 3-4.

au-delà des discours, professionnels de la santé et les parents ?

Comprendre les causes de l'échec ensemble et remédiation immédiate

Lors d'une réunion de consultation de parents⁷ organisée en novembre 2015 par l'UFAPEC dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, des propositions ont été émises afin que celles-ci soient relayées auprès des différents groupes de travail de ce Pacte. Une des propositions touchait au rapport à l'erreur, à l'échec et à leurs raisons : *En cas d'échec, définir celui-ci et expliquer aux parents d'où vient le problème.* Une maman de la Boîte à Outils⁸ a recueilli la colère de son fils après les déclarations de son professeur de français lors d'une réunion de parents : *Augustin⁹ trouve qu'il faut surtout que les professeurs s'abstiennent de toutes remarques négatives quand ils ne connaissent pas bien le contexte de l'enfant. Il n'y a rien de pire que les remarques qui tuent « ça ressemble à rien, tu ne t'es pas concentré, ça manque d'étude, c'est nul... » Ils doivent savoir que peu de jeunes auront l'audace d'aller dire au professeur que ce qu'ils disent n'est pas juste, qu'ils ont fait de leur mieux... Avouer qu'ils ont fait de leur mieux, c'est avouer que leur mieux est nul... donc ils se taisent et vont parfois pleurer dans leur coin, révoltés de cette incompréhension.* Une enseignante qui a suivi la formation personne-relais dyslexie¹⁰ incite de son côté les parents

à communiquer sur ce qui se passe à la maison afin de cerner au mieux les causes d'un échec : *Quand on a face à nous un élève qui rate son interro, on ne sait pas toujours ce qui a pu se passer. N'a-t-il rien fait ? Il y a peut-être 4 h de travail derrière lui ? Peut-être est-ce de la mauvaise volonté ? Ou un gros stress qui lui a fait perdre ses moyens ? C'est d'ailleurs un des points qui a le plus surpris les enseignants face au film¹¹ de la Fondation Dyslexie : la prise de conscience de toute cette surcharge de travail à la maison pour se retrouver tout de même avec des résultats médiocres au bout du compte. C'est cela qui a interpellé mes collègues. Il est aussi important d'avoir des éléments en main pour mieux comprendre quel élève on a en face de nous et pouvoir le comprendre et l'aider à progresser¹².*

Soutien, compréhension et bienveillance pour tous ces handicaps invisibles

Parce qu'il s'agit d'un handicap invisible, les dys, les autistes Asperger, les HP et les TDA/H ainsi que leurs parents vivent une remise en cause de la véracité du diagnostic médical. Il est difficile d'oublier qu'un malvoyant a besoin de matériel adapté. Par contre, il sera très fréquent d'oublier qu'un élève est dyslexique, dyscalculique... Pour Xavière Remacle¹³, le fait d'être porteur d'un handicap invisible pénalise doublement l'élève dans le sens où s'il réussit, ce sera considéré comme normal alors que s'il échoue, ce sera la preuve de son manque de volonté : *on attribue généralement la réussite du handicapé à ses efforts et son échec à sa déficience. Mais pour le handicapé clandestin, son échec est imputé à son manque de volonté et sa réussite brandie comme une preuve de normalité (tu vois : quand tu veux, tu peux !)*¹⁴.

Une enseignante de mathématique explique que certains élèves dys brandissent leur dys comme une excuse facile. Elle trouve que tout ne doit pas venir de l'école non plus. Selon elle, les enseignants ont besoin de parents qui proposent des actions concrètes, qui viennent avec des solutions : *En tant qu'enseignant, nous préférons cette approche où on va de l'avant à celle où on ouvre le parapluie pour se protéger des difficultés est des obstacles. (...) On a besoin que l'effort soit commun, pas seulement que l'on vienne nous dire « y a qu'à ». Je suis bien consciente qu'un élève qui a des troubles d'apprentissage n'a pas, lui, d'interprète. J'ai une amie qui m'a aidée en me parlant de son fils dyslexique. En*



⁷ Réunion Pacte pour un enseignement d'excellence du 12 novembre 2016 à Champion. Les parents présents étaient tous de près ou de loin concernés par les besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire et/ou spécialisé.

⁸ La Boîte à outils rassemble des fiches outils qui sont élaborées par des parents pour des parents afin d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité. L'UFAPEC et l'APEDA en collaboration avec d'autres partenaires ont pris en main depuis septembre 2013 ce travail de collecte, de mise en commun et de diffusion auprès des autres parents. Ces fiches-outils ont été construites pour être utilisables tout de suite, elles se veulent pragmatiques et concrètes pour soutenir l'enfant et le jeune à la maison. Elles ont téléchargeables gratuitement sur <http://www.ufapec.be/en-pratique/boite-outils-dys-05-2014-intro/>

⁹ Prénom d'emprunt.

¹⁰ Depuis 2010, organisation de la formation « personnes-relais dyslexie » par l'Institut de formation en cours de carrière (IFC). L'accent est mis sur une amélioration des connaissances sur les troubles d'apprentissage et sur les adaptations pédagogiques à mettre en place pour les élèves « Dys » et prépare les personnes-relais à sensibiliser leurs collègues à l'importance de changer leur regard et leurs pratiques avec ces élèves « Dys ».

¹¹ « Maux de lettres, Mots de l'être ».

¹² Interview d'Aurore (prénom d'emprunt) – enseignante de français depuis 12 ans de la 1^{re} à la 6^e secondaire, réalisée en juin 2015 par Anne Floor.

¹³ Philosophe de formation, enseignante dans le secondaire, professeur de pédagogie interculturelle en promotion sociale, graphothérapeute, et maman d'un garçon dyspraxique.

¹⁴ REMACLE, X., Handicapé clandestin, Dossier Un Monde pour tous, Centre bruxellois d'action interculturelle, septembre 2012, n°305. <http://www.cbai.be/?pageid=57&idre-vue=177>



m'expliquant que son mode de pensée, de réflexion n'empruntait pas l'autoroute mais des chemins de campagne, cela m'a permis de comprendre à quel point une journée à l'école pouvait être fatigante et en même temps mon rôle c'est de faire en sorte que mes 28 élèves passent en 5^e en maths 2, en maths 5 ou maths 7 heures.

Aménagements des évaluations et des modalités de correction

Il nous arrive régulièrement à l'UFAPEC de recevoir des appels de parents désespérés de voir leur enfant pénalisé par les interrogations écrites. La veille à la maison, ils connaissent leur matière et le lendemain devant leurs feuilles, ils oublient, ne comprennent pas la consigne, perdent du temps à cause de l'écriture qui les mobilise encore trop... Ils n'ont donc pas la possibilité de présenter leurs connaissances malgré les nombreuses demandes d'aménagements raisonnables (interrogations orales ou temps supplémentaire par exemple) faites à l'enseignant et à la direction. Ces parents en viennent alors à nous déclarer en désespoir de cause : *et s'il était plâtré, l'enseignant ferait comment ? Il serait bien obligé de l'interroger oralement !!!* La notion d'aménagements raisonnables reste trop méconnue et trop floue pour les écoles. Ce qui donne lieu à de nombreuses dérives : abus de parents qui voient ces aménagements comme un moyen de réussite à tout prix, refus des enseignants par peur d'être inéquitable, passivité des écoles... Or les aménagements raisonnables n'ont comme seule raison d'être que de mettre l'élève dans les meilleures conditions afin de réduire la disproportion entre sa performance scolaire et ses compétences réelles. L'objectif principal est de

supprimer l'effet double tâche ; comme certains automatismes ne sont pas acquis, l'enfant n'a pas la place pour de nouveaux apprentissages. Il est indispensable d'améliorer la communication sur les aménagements raisonnables dans toutes les strates de la société car un droit que l'on ignore est un droit que l'on n'exerce pas.

Et les enseignants, qu'en disent-ils ? Même s'ils sont conscients de l'utilité d'adapter, ils ne savent comment faire, jusqu'où aller, qu'est-ce qui est acceptable : *J'ai été interpellée par mes collègues de langues : puis-je interroger à l'oral ? Puis-je faire moins de questions ? Ils ont peur de mal faire ou de les avantager, qu'on puisse leur reprocher un certain favoritisme. Il y a, selon moi, un travail à faire de la part des spécialistes en la matière et des autorités en place pour légitimer ces pratiques. Il n'y a jamais eu d'élèves ou de parents qui se plaignaient des mesures pour les dys. Les gens sont conscients que l'on peut faire de la différenciation sans que cela soit de l'injustice⁵ (enseignante qui a suivi la formation de personne relais dyslexie). Il y a là un vide criant qui laisse les enseignants désespérés et crée des crispations lors des conseils de classe. Le professeur de français, que je viens de rencontrer, avoue que c'est la première fois qu'on lui parle de la dyslexie de cette façon. Mais qu'il est totalement démuni parce qu'il ne sait pas où mettre la limite dans ses corrections, il conçoit d'interroger oralement dans la mesure du possible et de faire un mixte des points... (Maman de la Boîte à Outils).*

Il subsiste également une pierre d'achoppement au niveau des modalités de corrections des évaluations. En effet, si l'élève dyslexique reste pénalisé par son orthographe et n'a pas droit à l'utilisation d'un correcteur orthographique, si l'élève dyscalculique se

voit refuser l'utilisation de sa calculatrice, si l'élève dyspraxique ne peut pas utiliser son ordinateur, pouvons-nous encore parler d'une école qui prenne en compte les besoins pédagogiques des élèves ? L'école n'est-elle pas censée préparer l'élève à s'intégrer dans la société ? A utiliser les outils qui lui permettent de contourner son trouble et de retrouver sa place d'apprenant ? Ne devrait-on pas plutôt inciter et évaluer l'enfant sur sa capacité à faire appel à tous les outils qui lui sont disponibles ? Les enseignants sont de leur côté totalement démunis face à ces demandes des parents : il n'existe en effet pas de référentiel de corrections pour les élèves à besoins spécifiques. Comme les épreuves certificatives externes donnent lieu à des aménagements de passation¹⁶ pour les élèves qui ont des besoins spécifiques, l'UFAPEC préconise d'intégrer dans le guide de modalités de correction distribué aux enseignants des indicateurs d'évaluation adaptés aux élèves à besoins spécifiques. Ce document pourrait servir de guide pour les enseignants dans leurs corrections des évaluations tout au long de l'année. L'UFAPEC prône également dans son mémorandum 2014 *une formation initiale qui a le devoir de s'assurer que le futur enseignant a acquis toutes les compétences et ressources nécessaires pour répondre à ce que l'on attend de lui. La formation continuée doit ensuite se faire de manière cohérente et efficace, adaptée à une société et à des approches pédagogiques et des modes d'apprentissage qui évoluent constamment*¹⁷.

L'« impossible » alchimie entre aménagements raisonnables et principe d'égalité scolaire

Souvent la mise en place d'aménagements pédagogiques pour les élèves qui ont des troubles d'apprentissage est une source de tensions entre les enseignants et les parents. Les enseignants opposent **l'argument de l'égalité scolaire**, de leur souci de ne pas faire de différences entre les élèves, ils n'ont pas envie d'avoir l'air de donner des traitements de faveur au détriment des autres élèves. *Pour l'enseignant que je suis, ce dernier point est souvent difficile ; adapter les exigences, n'est-ce pas injuste pour les autres enfants ? A l'école, nous sommes si souvent attachés à cette idée : ne pas faire de différences ! Je me suis laissé remettre en question par cette remarque d'un spécialiste : « La véritable injustice n'est-elle pas de lutter avec une dyspraxie, une dyslexie, un trouble d'attention (...), de travailler plus que les autres pour un moins bon résultat, de ne pas pouvoir montrer ce qu'on sait, ni restituer ce qu'on a appris ? »*¹⁸ Peur aussi que cela prenne **trop de temps au vu des grandes classes** qu'ils doivent gérer. Comment introduire de l'individuel alors que le collectif est déjà si complexe à gérer ? Certains enseignants vivent mal ces demandes d'aménagements qu'ils considèrent comme des **intrusions dans leur champ de compétences** : ils



crainent aussi que les demandes d'aménagement émanant des parents, du CPMS, du professionnel qui suit l'élève ou de la direction soient une intrusion dans le pédagogique. Pour certains, le fait d'être interpellés pour la mise en place d'aménagements signifierait qu'ils ne font pas bien leur travail. Loin sans faut ! (Anne Demanet ¹⁹) Ce qui peut bloquer aussi dans la mise en place de ces aménagements est le fait **de n'être pas assez handicapé** : *Un paradoxe veut même que plus l'écart par rapport à la norme est grand, plus la comparaison avec la normalité est inepte et plus l'acceptation de cet état semble facilitée. En revanche, plus l'écart est réduit, plus il est potentiellement source de souffrance. La comparaison avec la normalité devient en effet pertinente, suscite, et dans certains cas exige une incessante et épuisante compétition anxiieuse avec les adolescents « normaux »*²⁰.

Si les aménagements raisonnables ne sont pas mis en œuvre, peu de parents (s'ils sont informés bien entendu) osent aller au-delà des réclamations auprès de la direction de l'école et déposer plainte ou du moins signaler le cas auprès du Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances, à la Direction de l'Égalité des Chances ou auprès du Délégué Général aux droits de l'enfant, par peur des représailles pour l'enfant, par méconnaissance de la loi, par peur d'une exclusion de leur enfant... Les conséquences d'un changement d'école sont souvent mises en balance et les parents se sentent emprisonnés dans un système dont leur enfant est l'otage.

Reconnaissance du travail des écoles volontaristes

Certaines écoles sont volontaristes en matière de besoins spécifiques, mais l'on peut craindre un essoufflement des équipes éducatives, mettant en péril la pérennité de ces projets. Les écoles ont besoin de moyens car le suivi des élèves « dys » exige du temps de formation et du temps de gestion (interface avec les parents, les professionnels, les autres ensei-

¹⁶ Les élèves à besoins spécifiques (et donc les élèves qui ont des troubles d'apprentissage) bénéficient de modalités de passation particulières des épreuves certificatives externes si deux critères sont rencontrés :

- 1) les aides et /ou les outils doivent être utilisés habituellement en classe durant l'année lors des apprentissages et des évaluations ;
- 2) le trouble doit être attesté par un spécialiste (centre PMS, logopède, ORL, neurologue, psychiatre, neuropsychiatre, neuropsychologue, neuro-pédiatre ou pédiatre).

¹⁷ UFAPEC, Mémorandum 2014, p.52. <http://www.ufapec.be/politique-scolaire/memorandum/memorandum-2014/>

¹⁸ <https://sites.google.com/site/dralainpouhet>

¹⁹ Anne Demanet, bénévole à l'APEDA, est en contact très régulièrement avec des parents d'enfants qui ont des troubles d'apprentissage.

²⁰ ALVIN, P., Maladie et handicap à l'adolescence : le visible et le non-visible, in *Enfances & Psy* 2006/3 (n°32), p 32.



²¹ Témoignages recueillis lors d'une soirée de travail sur le mémorandum de l'UFAPEC le 21/03/2013 dans nos locaux à Ottignies.

²² Accueillante pour les « dys ».

²³ Témoignages du 21/03/2013.

gnants, suivi des dossiers et des aménagements...). Une sous-directrice d'école secondaire insiste sur leur besoin d'heures NTPP pour les personnes relais-dyslexie : *Il ne faut pas un temps plein ; quelques heures NTPP suffiraient dans les écoles où l'on investit. Ne fût-ce que pour que l'on reconnaisse le travail qui est fait*²¹. Il importe de donner un cadre légal clair pour, selon les propos mêmes de certains enseignants engagés dans cette dynamique, **contraindre** toutes les écoles à devenir « **dysfriendly**²² » : *S'il n'y a pas vite des moyens, comme un cadre légal, en guise de support politique à ceux qui font des choses, on va désertier et dans 5 ans il n'y aura plus rien. Il faut avoir un cadre légal car, sinon, tout peut s'arrêter du jour au lendemain. A noter que même si une direction est positive eu égard aux efforts pour les dys, certains enseignants sont aussi des « anti-plan dys ». Lors de ma deuxième formation dys, nous étions une vingtaine d'enseignants. Tout le monde a demandé un cadre légal. Mais il faut faire attention aux étiquettes sur les profs. Notre point de vue est biaisé ; on n'aura jamais d'école idéale pour tous les individus. Il faut trouver un juste milieu pour ne pas tomber dans l'infaisable, infaisable que l'on risque toutefois de nous reprocher de ne pas réaliser...*²³

ITINÉRAIRE D'UN PARENT D'ENFANT QUI A DES BESOINS SPÉCIFIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE

Les parents des enfants à besoins spécifiques entament, de leur côté, lorsqu'ils en ont les ressources, un **parcours du combattant et de longue haleine**. Ils devront jouer le rôle d'ambassadeur pour leur enfant, rechercher des personnes adéquates pour l'accompagner tout en évitant la surenchère, entamer parfois un parcours administratif énergivore pour bénéficier de remboursements de la mutuelle, d'allocations familiales majorées... Les coûts sont énormes pour ces familles : honoraires des médecins, des thérapeutes, longs trajets pour voir des spécialistes, matériel sco-

laire particulier, impacts sur des choix professionnels, charge psychologique et stress... L'UFAPEC interpelle les instances politiques pour que la prise en charge de l'INAMI tienne compte du caractère permanent de tous ces troubles d'apprentissage.

Que deviennent les autres familles moins favorisées en termes de compétences et de moyens financiers ? Doivent-elles se résigner à l'échec scolaire voire à l'orientation vers l'enseignement spécialisé ou de qualification pour leur enfant étant donné qu'elles ne peuvent pallier les manquements du système ? Il n'y a bien sûr aucun jugement de valeur sur ces enseignements. Ce qui est mis en cause, c'est le phénomène de la relégation, de l'orientation forcée, qui ne tient pas compte des aspirations, talents et lignes de force des élèves. Une maman de quatre enfants, dont l'un est multidys, épingle aussi combien les parents sont tributaires de la norme actuelle : *Les parents ne font que répondre aux exigences de la société. Mon fils multidys est tellement débrouillard et pratique qu'il subviendrait aux besoins de sa famille dans des pays du Sud comparativement à ses trois frères plus âgés et plus scolaires. La NORME a un poids phénoménal et conditionne beaucoup. Au début du XX^e siècle, les enfants pour qui cela n'allait pas à l'école allaient travailler aux champs, dans les usines... Ici, où vont-ils ? Que deviendront les jeunes sans diplôme ?*

Des parents deviennent des experts dans le trouble d'apprentissage de leur enfant. Il est vrai que ce n'est pas le rôle des parents que d'informer un enseignant sur ce qu'est la dyslexie, la dyspraxie et sur leurs conséquences au niveau des apprentissages. Mais si cela n'a pas été fait au cours de la formation initiale, si les enseignants se disent dépourvus et en manque de moyens, les parents doivent-ils rester les bras croisés et attendre ? D'autant que les stratégies, les moyens donnés en rééducation pour être réellement efficaces doivent être utilisés à l'école. L'enfant n'est pas que dyslexique ou dyscalculique une heure par semaine chez sa logopède. Oui, l'inégalité qui existe entre les familles est encore plus éclatante, révoltante quand les enfants ont des besoins spécifiques. Les enfants dont les familles ont les moyens financiers ou intellectuels s'en sortiront mieux, mais faut-il pour autant leur refuser des aménagements au nom d'une pseudo-égalité ? Rappelons que la création de l'enseignement spécial en 1970 est due à la pression de parents et d'associations de parents demandant des écoles spécialisées pour leurs enfants atteints d'un handicap. Le décret et la mise en place de l'intégration dans l'enseignement ordinaire en 2009 fait suite aussi aux sollicitations de parents, cette fois pour un enseignement inclusif. Lorsque la mobilisation parentale par les familles qui le peuvent profite à tous les enfants, ne devrait-on pas plutôt voir une avancée de la société toute entière ?

Anne Floor

Plus d'espaces naturels dans les cours de récréation ?

Les moments de break à l'école sont très importants pour nos enfants, ils permettent de souffler dans un emploi du temps souvent fort chargé. Se retrouver dans la cour de récréation permet de construire des habitudes de jeu, des relations d'amitié et d'amour, bref... une expérience collective de la vie en société ! Il semble donc intéressant de nous pencher sur ce qui compose l'espace « cour de récréation ». Bien souvent, il y a des dalles, du bitume, quelques jeux, un terrain de foot et parfois (mais pas toujours) des espaces naturels. Ces derniers joueraient-ils un rôle dans le bien-être des enfants, leur scolarité et leurs relations sociales ?

DES ESPACES VERTS, POUR UNE MEILLEURE COHÉSION SOCIALE

Qui ne se souvient d'avoir joué à « chaîne poteau » en plaçant une main sur un tronc, avoir pris deux arbres dans la cour comme piquets de goal de foot, avoir ramassé des bouquets de feuilles de platane pour imaginer un bouquet de mariée, avoir raconté des blagues à ses copains à l'ombre d'un feuillu ?... Voici de simples éléments naturels (non matériels et peu coûteux) qui permettent de jouer ensemble et d'alimenter nos rapports sociaux !

DES ESPACES VERTS, POUR FAIRE BAISSER LES CONFLITS...

Selon l'ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne – Pédagogie Freinet) : « Une cour spacieuse, non enfermée, répondant aux besoins fondamentaux des enfants a de grandes chances de faire diminuer les conflits d'agressivité dus à la promiscuité permanente et donc de favoriser un état psychique favorable aux apprentissages. Le nombre d'accidents dans une telle cour diminue aussi sensiblement ».¹

Un constat confirmé par Claire Leconte, professeur de psychologie de l'éducation, qui rappelle que le pédagogue français Célestin Freinet conseillait déjà, il y a plus de soixante ans, de rapprocher l'enfant le plus possible de la nature. « Plus que la nature, c'est l'environnement naturel qui a une influence et permet de développer ce que l'on appelle «les habiletés sociales», autrement dit ce qui permet à l'enfant d'entrer en contact avec les autres».

Selon une étude américaine menée par des chercheurs de l'université de Colorado Boulder, les cours de récréation comportant des espaces naturels ont un impact positif sur le bien-être et l'attention des élèves. Les cours de récréation qui incluent des es-



© France Baie

paces verts (sol de terre ou d'écorce, plans d'eau, arbres...) au lieu de l'habituel asphalté « alimentent des relations de soutien mutuel et des sentiments de compétence chez les enfants ».

Pour canaliser le stress et les agressivités qui en découlent, l'environnement dans lequel l'enfant se trouve a donc une grande importance.

D'AUTRES BÉNÉFICES ?

Saviez-vous que, pour certains enfants TDA/H², les espaces naturels sont parfois prescrits et fortement recommandés ? Cet impact des espaces naturels sur la concentration et sur la scolarité de l'enfant est démontré notamment dans le Magazine Sciences humaines³. Au niveau cognitif, le vert est porteur de résultats. Des chercheurs du Centre pour la recherche en épidémiologie environnementale de Barcelone (Espagne) ont réalisé une étude⁷ basée sur la pré-

¹ Pour les références précises aux études citées dans cet article, nous vous renvoyons directement à l'analyse : 21.15 - espaces naturels

² Trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité

³ « Les bienfaits d'une vue sur la verdure » in Mensuel n°116 – mai 2001 « - L'intelligence: une ou multiple » in Magazine Sciences humaines

sence de végétation autour de la maison, de l'école, et sur le trajet des déplacements. A l'aide de tests cognitifs répétés chez les écoliers, l'étude « amène à constater une amélioration dans le développement cognitif en particulier quand les écoles sont entourées de végétation ». « Les enfants qui avaient plus de végétation autour de leurs écoles ont montré plus de progrès dans la mémoire et l'attention au travail au cours d'une année ».

Une autre étude effectuée par l'Union des Villes et Communes de Wallonie montre que les familles précarisées dont les logements sont bien souvent exigus manifestent un grand intérêt pour les espaces verts. Ces familles ressentent le besoin de s'entourer de nature parce que celle-ci est tout simplement belle! Le beau est considéré par les familles précarisées comme un déclencheur positif et déstressant. Lors d'un concours organisé par l'UFAPEC³, des enfants issus de milieux précarisés ont également exprimé leur souhait d'une école plus « nature ». Leur rêve : une école hors de la ville, dans les arbres, paisible, où il n'y a pas de voitures, pas de stress, dans la nature, loin de la rue...

UN COIN DE NATURE À L'ÉCOLE, EST-CE TOUJOURS POSSIBLE ?

Avec de tels constats positifs, les écoles ne devraient-elles pas davantage être attentives aux espaces verts dans leurs cours de récréation ? Peut-être

le sont-elles..., mais matériellement ou financièrement, dans l'impossibilité de le faire ? Pour le savoir, nous avons posé la question à Guy Lattenist⁴, directeur du service des investissements de l'enseignement Catholique au SeGEC⁵ : « La première préoccupation des écoles est de s'occuper de leurs bâtiments, des infrastructures et de recevoir des subventions pour ceux-ci. Elles se focalisent en priorité sur le chauffage, l'isolation, la sécurité, l'étanchéité de la toiture, le nombre de classes suffisant et, ensuite, sur la cour (surface dure) qui, bien sûr, elle aussi, est importante puisque obligatoire⁶. Les espaces verts passent au second plan... ils ne sont pas obligatoires mais peuvent être, dans certains cas, subventionnés⁷! Je suis convaincu que ces coins nature sont essentiels pour que les enfants puissent se détendre, déstresser et qu'au niveau éducatif, ils sont également très importants ! Avoir un potager dans l'école, par exemple, permet aux enfants d'acquérir de nombreuses compétences ! Grâce aux espaces verts, l'école peut faire de l'éducation à l'écologie et au développement durable. Il existe des projets éducatifs et pédagogiques qui tournent autour de ces notions... Le contact avec la terre absorbe le stress et les tensions. Nous avons tous besoin de nature !!! »

Certaines associations de parents l'ont compris et aménagent leurs cours de récréation en implantant plus d'espaces naturels (bacs à fleurs, mares, champs fleuris, potagers...). Les idées ne manquent pas !

France Baie

³ UFAPEC - Concours de fresques 2005-2006 - Fresque murale réalisée à l'école Saint-Joseph et Sainte-Marie à Liège - Mots d'enfants issus de milieux précarisés pour concevoir la fresque

⁴ Interview effectuée par France Baie, le 4 juin 2015 au SeGEC

⁵ Secrétariat de l'Enseignement Catholique

⁶ La surface autorisée de la cour de récréation est fixée à 5 m² par élève de l'enseignement fondamental ordinaire (avec un minimum de 300 m²) et de 2 m² par élève de l'enseignement secondaire.

⁷ Introduction d'une demande de la part du Pouvoir Organisateur de l'école auprès du PPT (Programme Prioritaire des Travaux) pour l'aménagement des abords. <http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=335>



© Tine Vanfraechem

Quelques touches de vert à l'école Sint-Joost-aan-Zee de Bruxelles

Potagers à l'école : quelles récoltes sociales ?

© France Baie

Il n'y a pas nécessairement besoin d'un grand terrain pour réaliser un potager à l'école ! En effet, certaines écoles se satisfont très bien d'un petit coin de pelouse, parfois de deux bacs en carré, de l'aménagement d'un toit,... L'idée de faire un potager à l'école provient parfois d'un ou de plusieurs enseignants, parfois de parents passionnés, parfois encore d'un groupe d'acteurs scolaires motivés. Le projet « potager » qui fonctionnera le mieux sera celui qui aura l'adhésion des différents acteurs de l'école car, pour le faire vivre sur le long terme, il faudra pouvoir compter sur les forces physiques, créatrices et intellectuelles de tous.



LE JARDIN COMME ÉCOLE DE VIE

Selon Christophe Dubois du Réseau Idée¹, « L'intérêt, c'est de sortir des murs de l'école. De découvrir les cycles de la nature et l'alimentation non pas avec la tête, mais avec les mains et le cœur. De réaliser toutes les étapes, de la graine à la dégustation. Cela est ensuite exploité en classe: dessiner le potager, faire des calculs de surface, écrire ou raconter une histoire, travailler l'éveil scientifique, le cycle des saisons... Un potager d'école permet de développer de nombreux savoirs, savoir-être et savoir-faire. C'est un magnifique outil de pédagogie active. En outre, le potager est un moyen de (re)connecter les enfants à une nature dont ils sont de plus en plus éloignés».

LE POTAGER PERMETTRAIT-IL UNE SOCIALISATION DE L'INDIVIDU ?

Dans un potager, les enfants ont chacun un rôle à jouer : l'un travaille la terre, l'autre arrache les mauvaises herbes, un troisième arrose, un quatrième plante... Des équipes aussi se forment et on y prône la solidarité. Les enfants communiquent et travaillent ensemble. Dans certaines écoles, les élèves plus âgés accompagnent les plus jeunes élèves. Un système de parrainage s'installe au sein de l'école pour ce projet. Le potager permet aux enfants d'être reliés à la terre, aux autres élèves, aux différents acteurs scolaires (ex : un autre enseignant que son titulaire qui participe au projet, les enfants d'autres classes, des parents qui ne viennent pas nécessairement souvent à l'école ou qui y sont mal à l'aise mais qui sont enthousiastes à l'idée de donner un peu de leur temps et de leur savoir-faire, des grands-parents qui ne demandent qu'à partager...) et à certains acteurs extérieurs à l'école

(agronome, apiculteur, fermier, bibliothèque publique, home, habitants du quartier, institution pour personnes handicapées, acteurs du quartier...).

En tant que parent, s'investir dans un projet d'école et prendre de son temps n'est pas toujours évident ! Bonne nouvelle : dans ce type de « projet potager », il y a moyen de donner un coup de main même si on travaille la semaine ! En effet, si le groupe moteur du projet donne les bonnes instructions pour continuer le travail, les parents peuvent venir au potager avec leurs enfants les week-ends, et en dehors des heures scolaires.

PETITS PÉPINS AU POTAGER ?

Selon Joëlle Crabbé, maman participant depuis longtemps au potager du Collège du Biéreau à Louvain-la-Neuve: « Un des soucis est que la plupart des fruits et légumes se récoltent pendant les mois de juillet et août. Les enfants sont alors en vacances et ne voient pas le résultat de leurs plantations. Or, la récolte est un moment de satisfaction essentiel pour les enfants. A cette période, il y a aussi moins de parents pour arroser, retourner et nettoyer la terre. C'est un projet qui doit être considéré sur du long terme avec si possible une grande implication de la part des enseignants qui doivent préparer la visite au potager et prolonger ce qui est vu sur le terrain dans leurs cours. Cela demande aussi parfois une collaboration des parents et d'autres acteurs extérieurs à l'école.... Il n'est pas toujours facile de réquisitionner des volontaires... Mais quand tout le monde s'y met, c'est un projet humain formidable ! ».

¹ Interview de Christophe Dubois, le 25 janvier 2016, <http://www.reseau-idee.be/>

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/files/files/analyses/2016/0216-Potagers.pdf

Élèves à besoins spécifiques à l'école : une aventure communautaire au quotidien...

Les besoins spécifiques de certains élèves exigent des aménagements structurels parfois lourds, mais aussi des mises à jour fréquentes individuelles et collectives de la part des profs et des classes. Voici quelques expériences personnelles dans l'enseignement secondaire ordinaire, qui témoignent surtout d'un « esprit » et élargiront sans doute la notion de « spécifiques »...



© Marc Bourgois

1975, découverte : petits exposés en classe de première secondaire. Projection de disques « View-Master ». Éric, malvoyant, s'assied sur le sol au pied du tableau. « Une chaise ? » « Non merci, Monsieur, c'est bien comme ça. » La meilleure place pour lui, permettant d'y voir au mieux en cette circonstance. Je saisis l'instant. Éric va bien, il m'a autorisé à publier cette photo d'époque. Merci Facebook.

l'élève en détresse. Victoire sur la ligne d'arrivée ! Revanche collective : on ne sait pas trop sur quoi ! Joie ! Quel beau métier fait-on là !

Une question est posée lors d'un moment d'échanges au cours d'une eucharistie d'école. Dans un groupe, une élève primo-arrivante veut s'intéresser, mais ne comprend pas. Un bref dialogue dans des langues que je n'identifie pas, une élève court spontanément de groupe en groupe en cherchant une autre « compatible », qui se met aussitôt à traduire, et la jeune fille, en un instant, sait apporter sa réponse. Pentecôte à l'école !

Mais même si parfois la révolte gronde et la mutinerie menace, je salue la patience, la persévérance, la faculté d'adaptation et la créativité de ces classes, de leurs parents et de leurs profs, tout autant que celles des élèves concernés, d'accepter de « Voir large » et soutenir ainsi la tolérance devant des situations pédagogiquement et sociologiquement complexes. Merci aussi aux directions qui acceptent et accompagnent ces odyssées porteuses d'avenir. Chacun en sort enrichi, plus humain, plus fraternel, et la Cité s'en porte un peu mieux.

Des besoins spécifiques se précisent dont il est tenu compte. Par ailleurs, de nombreux élèves portent secrètement des besoins propres qui ne seront probablement jamais connus ni reconnus. Respect aussi à eux de supporter et tenter de traverser tout ça dans la solitude : « On fait ce qu'on peut avec ce qu'on est, Monsieur ! »

Demeurons donc à l'école de cette prière de saint Vincent de Paul : « O mon Dieu, nous sommes prêts à accepter tout ce que vous nous enverrez, à l'accepter promptement, entièrement, constamment et avec amour. (...) Faites-nous la grâce de suivre votre exemple et de regarder toutes choses comme vous les regardez. Avec vous, Seigneur, jamais rien ne nous manquera et jamais rien ne nous retiendra ».

Marc Bourgois

**Responsable de l'équipe d'Animation pastorale
scolaire Bruxelles – Brabant wallon
Pour la Commission Interdiocésaine de Pastorale
Scolaire (C.I.P.S.)**

Au fil du temps...

Une élève de l'école est en fauteuil roulant : sa classe reste plusieurs années durant dans le même et seul local accessible alors pour elle. Pas si évident et même frustrant pour des élèves qui montent de classe sans changer aussi de lieu... Chapeau les jeunes !

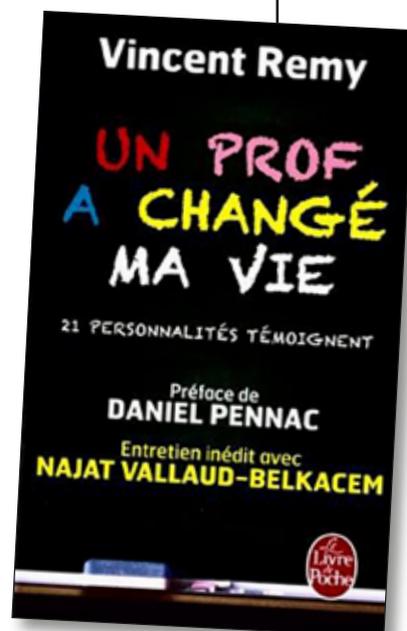
Je demande un volontaire pour aller chercher en salle des profs mon onéreux enregistreur portable tout neuf. Jean-Luc se propose. Oups. Il est infirme-moteur-cérébral et sa coordination motrice est très chaotique, ample et saccadée. Je crains pour l'appareil, mais je pressens l'enjeu. « Ok ». Attente anxieuse et l'engin arrive à bon port : soulagement. La confiance est un plat qui se mange brûlant mais vous auriez dû voir la fierté du jeune convoyeur ! Dès lors, on saisit ou même suscite d'autres occasions de confiance, à chaque fois sources de joie et de croissance.

Olivier récite une fable devant la classe. Il est malentendant et appareillé : ses professeurs portent un micro accroché au col ou au pull. Je suis au fond de la classe. Le garçon perd le fil et s'agite. Sans vraiment savoir pourquoi, je lui souffle discrètement un mot. Impassible, l'élève redémarre... Nouveau blanc ; je dépanne à nouveau, mais cette fois il ne capte pas et m'adresse un geste de la tête, l'air de dire : « Répète ! ». La classe perçoit que quelque chose se passe, se retourne d'un bloc et me voit penché vers le microphone. Bigre ! Silence stupéfait, indignation générale puis un grand éclat de rire. Tous pour un, la classe communique : chacun aide à présent de bon cœur

Ressources et
références :
pastorale-scolaire.net

UN PROF A CHANGÉ MA VIE Vincent Remy

Vincent Remy, rédacteur en chef à Télérama, donne à lire 21 témoignages de personnalités plus ou moins connues, d'horizons différents, de cultures diverses. Il nous révèle que la direction d'une vie peut parfois dépendre d'une rencontre. S'il s'agit le plus souvent d'un professeur, il arrive aussi que cette rencontre soit plus atypique : un tourneur-fraiseur, un maître de karaté... La vie est surprenante et c'est bien ainsi !



Ces personnages dévoilent quelques parties secrètes de leur vie, des tournants décisifs, des moments émouvants : Erik Orsenna, Nicolas Hulot, Christian Lacroix, Michel Rocard, tous racontent une histoire d'influence. Mais curieusement ils ne parlent pas d'un professeur qui aurait eu une même empreinte sur la totalité d'une classe, mais plutôt d'une personne qui répond à une attente d'un élève de manière individuelle. Ce qui marque un individu dans une classe ne s'applique pas forcément à l'entièreté du groupe. Ces professeurs « exceptionnels » n'ont pour certains pas conscience de l'impact qu'ils ont sur un élève et, pour la plupart, ont continué à enseigner dans l'ignorance des bienfaits causés. Cependant, on retrouve chez ces personnes d'exception, une passion de la matière enseignée qui se dévoile dans la transmission du savoir, mais aussi une confiance sans limite en l'élève, comme ce professeur de Christian Lacroix qui disait à son père : « *Ne vous inquiétez pas, il y a des moments où son regard me quitte, il sort par la fenêtre, mais je sais qu'il va revenir....* ». Peu de professeurs prennent le risque d'autoriser un élève à s'enfuir pour mieux se trouver.

Des qualités humaines tout simplement : Aurélie Filippetti se souvient de son professeur de français préoccupée d'apprendre à ses élèves la confrontation à l'autre par le développement de l'argumentation. Mais ce qui l'a marquée tout autant était la manière dont elle s'adressait à sa classe, d'être attentive à ne pas blesser l'élève par des mots maladroits, dans le respect, à le considérer comme « *un jeune citoyen en formation* ».

Le parcours de Bruno Podalydès rencontra celui d'un professeur d'économie sceptique, Georges Labbouz, dont la personnalité était des plus étonnante : « *Ce qui m'a tout de suite séduit chez ce prof, c'est qu'il avait l'air de douter de tout ce qu'il disait. Il nous demandait implicitement de valider ses propos. Du coup, on réfléchissait avec lui* ». Une invitation au

partage de connaissances et de réflexions dans un bel esprit d'équilibre.

Scholastique Mukasonga est une écrivaine rwandaise d'expression française, à qui l'on décerna le prix Renaudot en 2012 pour son livre « Notre-Dame du Nil ». La terreur et la violence furent le terreau de son enfance. Mais là encore, ce fut ce professeur courageux qui sut trouver le langage de l'espoir pour ces enfants pétris d'angoisse : « *L'école était le seul lieu où on avait le droit de se projeter dans l'avenir grâce au discours de ce maître. Car il utilisait le futur. Félicien disait : « Pour certains, vous serez... Pour d'autres, ce sera... » Grâce à lui, nous étions des êtres avec un avenir et non des cafards promis à mourir.* »

André Dussolier fait partie des personnages les plus médiatiques du livre et l'histoire qu'il partage est émouvante. Fils unique, malmené par les enfants du village parce que son père était percepteur, le petit André n'a pas un parcours heureux. Mais comment découvre-t-on que l'on est un comédien en devenir ? Son professeur de français emmena un jour sa classe à une représentation théâtrale de *Poil de Carotte* de Jules Renard. Découvrir qu'une réalité quotidienne pénible pouvait être considérée avec légèreté et humour soulagea le petit André du poids de sa triste existence d'enfant : il y avait un endroit sur scène où l'on pouvait prendre de la distance par rapport à la souffrance et même parfois en rire. Il déclare avec beaucoup de lucidité qu'il aurait peut-être découvert l'univers du théâtre par une autre porte, mais l'accompagnement par cette professeure tout au long de sa scolarité lui fit gagner du temps.

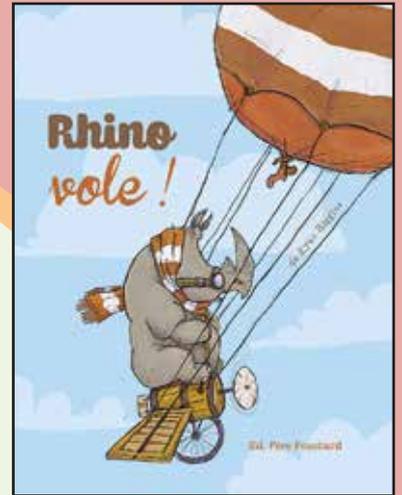
Si la vie est une succession de rencontres, on pourrait en conclure, à la lecture de ce livre, que les plus prégnantes se font sans doute sur les bancs de l'école.

Référence :
Vincent REMY
Un prof a changé ma vie –
Le Livre de poche
2014 - 229 pages
7,40€

Rhino vole !

Ryan Higgins • Editions Père Fouettard • France • 2016 •
40 pages • 13 € • dès 3 ans

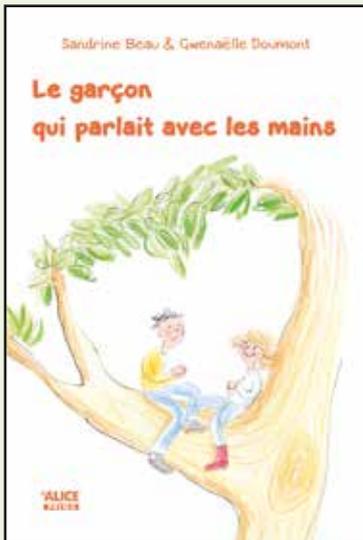
Tout le monde sait que les rhinocéros ne peuvent pas voler. Ils sont gros et... ils n'ont pas d'ailes. Autant de raisons pour clouer les rhinos à terre. Ce n'est pourtant pas l'avis de Roger, qui rêve de parcourir le vaste ciel. Malgré les moqueries des autres, il fabrique un engin qui lui permettra de s'envoler. Ses essais se soldent tous par le même résultat : la gravité fait son oeuvre et la chute est vertigineuse. Mais chaque dégringolade, loin d'être un échec, est source d'apprentissage. Le rhino cogite, expérimente et améliore sa machine volante. N'en déplaise aux lois de la gravité : les rhinos peuvent voler ! Un album sur l'importance de persévérer. Car même pour un gros rhino essoufflé, rien n'est impossible et les rêves les plus fous peuvent se réaliser.



Le garçon qui parlait avec les mains

Sandrine Beau et Gwenaëlle Doumont • Alice Editions • Bruxelles • 2015 • 96 pages •
11,50 € • entre 7 et 9 ans

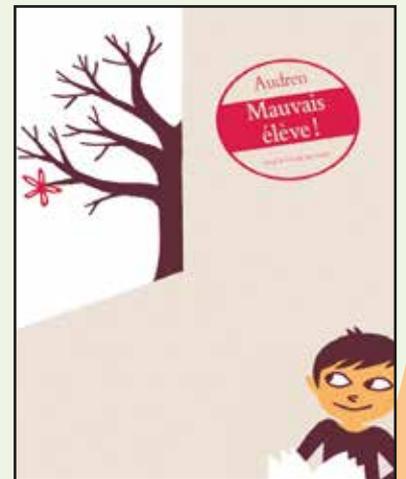
Manolo, un nouvel élève, arrive dans la classe de Victoria. Surprise : il est espagnol et parle la langue des signes. Les deux enfants deviennent immédiatement complices et communiquent par un mélange de signes et de mots articulés. Après quelques semaines, un parent d'élève de la classe annonce à la maman de Victoria qu'une pétition est en train d'être signée pour que Manolo soit envoyé dans un centre spécialisé. Certains parents craignent que leurs enfants ne soient ralentis par la présence de Manolo... La maman de Victoria en est scandalisée tout autant que sa fille.



Mauvais élève

Audren • Editions Ecole des loisirs • Bruxelles • 2010 •
128 pages • 8,70 € • entre 9 et 12 ans

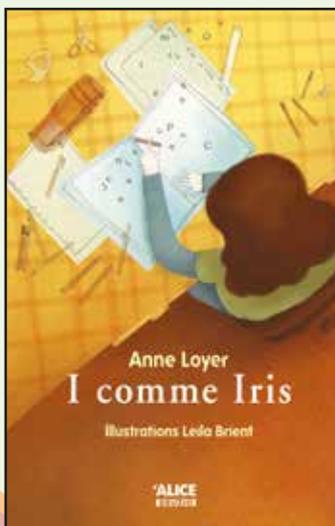
L'orthographe, ce n'est pas son truc ! Pas plus que les maths, l'histoire, la géo, les sciences... Arthus est en échec scolaire, mais lui préfère dire en « dégoût scolaire ». Il a pourtant la même soif d'apprendre qu'un bon élève, mais le changement des couleurs dans le ciel l'intéresse bien plus que le futur antérieur. Contempler le beau, c'est plutôt ça le truc d'Arthus. Comme monsieur Pétillon, le pâtissier, qu'il retrouve chaque matin pour applaudir les teintes du petit jour. Comme, Sonia, la fleuriste, ou son ami Peter, le collectionneur d'art, avec qui il aime discuter de ce qui embellit la vie. Arthus est bien décidé à introduire le beau à l'école. De gré ou de force. Ça tombe bien, sa comédie musicale préférée est à l'affiche à Paris...



I comme Iris

Anne Loyer • Alice Edition • Bruxelles • 2013 • 80 pages • 12 € • entre 10 et 12 ans

Iris adorait savoir écrire. Les mots se bousculent, comme s'ils voulaient sortir trop vite de sa main. Ses problèmes avec l'écriture durent depuis deux ans, depuis qu'elle et sa maman se sont installées seules dans un petit appartement, sans papa... L'école conseille à Iris d'aller voir un orthophoniste. Le courant passe tout de suite à merveille avec ce spécialiste, et Iris prend progressivement de l'assurance. Jusqu'au jour où sa maman invite l'orthophoniste à dîner, pour le remercier...



Théâtre Jeune Public

Si un film doit toujours être projeté sur un écran plus ou moins grand, une représentation théâtrale peut se délocaliser dans des endroits improbables et insolites !

THÉÂTRE DANSÉ

Stoel

Nyash • de 3 à 6 ans • Prix de la Ministre de l'Enfance et coup de cœur de la presse

© Gilles Destexhe



Côté cour, elle, cachée, pousse huit chaises accolées, toutes différentes : de bistrot, de salon, de

cuisine, d'école, d'église,...

Côté jardin, il arrive, lui, chargé de sept chaises également dissemblables.

Au total, quinze chaises avec lesquelles ils seront en symbiose, tension, miroir, équilibre, déséquilibre ; entre lesquelles ils déambuleront, se chamailleront, danseront, ... Des chaises qu'ils métamorphoseront aussi en marionnettes, lit, mur, sculpture, ... Au final, nous restons scotchés sur notre siège devant une mise en espace et en mouvement si esthétique et chorégraphique.

THÉÂTRE DIVERTISSANT

Raoul

Théâtre des Zygomars • dès 5 ans

L'objectif annoncé de la troupe est de revenir à l'essence même du théâtre, de jouer partout et donc d'investir des lieux tels que classes, salles de lectures ou de réunion, ... sans imposer une lourde fiche technique, tous les accessoires se casant dans une seule voiture ! Sans installation sonore et lumineuse spécifique, la troupe fait preuve d'imagination, de créativité pour aboutir à une « petite-forme » certes mais néanmoins intéressante et attrayante pour celui qui assiste peut-être pour la première fois à une pièce. Un meuble à tiroirs sur roulettes surnommé Raoul (ça roule !) et voilà recréés une chambre, une école, une bibliothèque, un village perdu au fond d'une forêt par Marie Jacquet et Stéphanie Gervy aux compétences pluridisciplinaires.

Elles nous racontent d'une part le désir de Louis de rencontrer Honorine afin d'envoyer une importante missive au royaume des morts, d'autre part, le souhait d'Alice de devenir une star du rock and roll mais obligée de se taire car le moindre bruit engloutirait son village.



© Zygomars

THÉÂTRE SOCIÉTAL

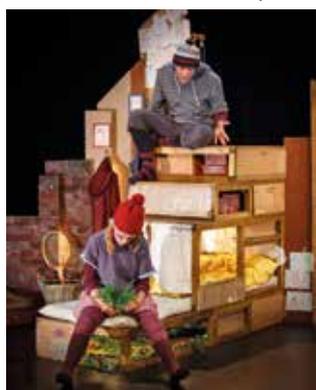
Crac dedans

Cie La tête à l'envers • dès 6 ans

On entend souvent dire qu'avec tout ce qui se passe maintenant, on n'ose même plus laisser sortir les gamins !

Rose et Noé sont seuls et le papa a fait la leçon au fiston : « papa absent, enfants dedans, jamais trop prudents ». Noé veille donc sur sa sœur quitte à la manipuler et lui

mentir. 'Crac dedans' est une démonstration lente mais émotionnellement forte : elle épingle le manque d'autonomie du jeune surprotégé et néanmoins assoiffé de découvrir le monde.



© Nicolas Bomal

Sur les traces

© Valérie Burton



Théâtre Maât • de 7 à 12 ans

Durant la Grande Guerre, les Poilus se battaient avec la certitude que c'était la der des ders. Un siècle plus tard, trente pays sont en conflit. Constat alarmant. Un quartet de musiciens de nations différentes (une Anglaise, un Allemand, un Belge néerlandophone et un Français) reçoivent comme mission de retrouver les

traces de deux soldats ennemis sur un territoire allant de Menin à Arras et de composer des morceaux en écho avec leurs découvertes. Sur des airs chantés, joués, parlés, ils nous rappellent le devoir de mémoire et nous envoient un message de fraternité tout en nous initiant à l'opéra et à la comédie musicale.

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse),
321 Avenue de la Couronne,
à 1050 Bruxelles.

Tél. 02 643 78 80 ou
<http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques :
www.ruedutheatre.eu

Isabelle Spriet

23

UFAPEC
LES PARENTS ET L'ÉCOLE - N°90
mars-avril-mai 2016

A vous de jouer !

Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Happy party : soufflez les bougies !

De 2 à 4 joueurs, à partir de 4 ans, pour une durée de 15 minutes

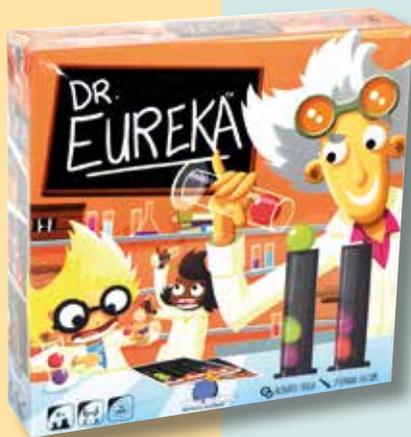
Quand vient son tour, chacun doit lancer les deux dés puis souffler les bougies. Attention, seules les bougies de la couleur indiquée par les dés doivent être renversées! Si le joueur y parvient, il peut alors piocher un cadeau. Et si ce cadeau fait partie de sa liste de souhaits, il peut le garder. Le premier qui remplit sa liste a gagné. Avec Happy party, c'est tous les jours ton anniversaire !



Dr Eureka : c'est la folie dans le labo !

De 2 à 4 joueurs, à partir de 6 ans, pour une durée de 15 minutes

Composez les bonnes potions en ne renversant rien. Et ne perdez pas la boule ! C'est la folie dans le labo ! Le Dr Eureka a besoin d'aide pour réaliser au plus vite ses expériences. Transvasez les billes le plus vite possible dans le bon ordre et devenez le meilleur savant fou !



Doctor Panic : sauvez votre patient en 12 minutes !

De 2 à 9 joueurs, à partir de 7 ans, pour une durée de 12 minutes

Un jeu déjanté où vous incarnerez une équipe de médecins tentant de ranimer des patients! Vous avez douze minutes pour sauver un patient. Soyez attentifs aux instructions, saisissez-vous à temps des instruments chirurgicaux, branchez les électrodes, faites-lui passer un scanner, répondez au téléphone, passez l'inspection sanitaire et... Massez ce coeur qui s'est arrêté de battre ! Un jeu fou pour toute la famille.



Quadropolis : construisez la ville du futur

De 2 à 4 joueurs, à partir de 8 ans, pour une durée de 45 minutes

Dans Quadropolis™, vous êtes le maire d'une ville moderne en plein développement. À l'aide de vos architectes, vous allez faire construire différents bâtiments dans votre ville pour répondre aux besoins de vos citoyens et surpasser vos adversaires. Chaque bâtiment vous permet de marquer des points de victoire, et nombre d'entre eux peuvent être combinés pour être encore plus efficaces.

